

Après le mépris pour les salariés, l'attaque sur leurs représentants

Courbevoie, le 24 mars 2022

UNE POLITIQUE SALARIALE INDIGNE ET UN MEPRIS DES SALARIES

Depuis 2 mois maintenant des actions expriment le mécontentement des salariés face à une politique salariale indigne, n'étant ni à la hauteur des enjeux, ne permettant pas de maintenir le pouvoir d'achat de tous les salariés, et encore moins de payer l'accroissement des qualifications de toutes et tous.

Mais non seulement la direction du Groupe a décidé d'appliquer unilatéralement cette politique salariale 2022, de passer en force, sans vouloir comprendre le mécontentement des salariés, mais a cela elle ajoute le mépris. Elle considère que les salariés de Thales sont des privilégiés, des nantis, et exprime même à demi-mots que ceux qui ne sont pas content peuvent aller voir ailleurs...

Elle tente aussi de nous expliquer que mettre 40 millions d'euros supplémentaires pour la politique salariale mettraient en péril notre Groupe, qui se porte extrêmement bien économiquement, alors qu'un cout du capital à 1,3 milliards d'euros (500 millions de dividendes et 800 de rachats d'actions pour destructions) n'est pas un problème. La direction nous prendrait-elle tous pour des imbéciles ?

Aujourd'hui, la direction du Groupe campe sur sa radicalité, et ne semble pas vouloir dialoguer. Une réunion est prévu ce vendredi 25 mars après-midi, mais la direction ne semble avoir aucune proposition à nous faire !

LA DIRECTION ASSIGNE EN JUSTICE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL !

Cette semaine la direction a encore franchi un cran dans la provocation en attaquant et assignant en justice des représentants du personnel de toutes les organisations syndicales. **7 représentants de TAES Méru devront comparaitre ce jeudi 24 mars et 18 représentants du site d'Elancourt comparaitront mardi 29 mars.** Cette attitude est totalement lamentable. Aujourd'hui la direction du Groupe a bel et bien donné comme consigne d'assigner les représentants, partout, sur tous les sites, et d'autres suivront rapidement.

Nous ne pouvons pas accepter que des élus, qui représentent les salariés et impulsent les actions exprimant le mécontentement de ceux-ci, soient ainsi attaqués.

LA MOBILISATION DE TOUTES ET TOUS COMME REACTION

Nous devons réagir toutes et tous et exprimer notre solidarité déterminée avec tous nos représentants.

La meilleure réponse possible est bel et bien d'amplifier les mobilisations, de répondre à toutes les initiatives proposées par les intersyndicales, d'être encore plus nombreux. La direction de notre Groupe a décidé de mettre en place un véritable bras de fer, de passer en force, de ne pas écouter ceux qui créent la richesse : les salariés.

La CGT Thales soutien fermement les actions qui ont été mise en place pour obtenir une politique salariale 2022 répondant aux besoins de toutes et tous. Elle soutien sans faille tous les représentants des salariés assignés en justice par la direction.

La CGT Thales appelle l'ensemble des salariés à venir participer aux actions de mobilisation sur la politique salariale, et de soutien qui seront réalisées et notamment au moment où vos représentants seront au tribunal.
